

Destinataires	Chargés de projets de la Direction des services techniques Service entretien et installations matérielles Service d'hygiène-salubrité et buanderie Service de prévention et de contrôle des infections Chefs de services concernés par les travaux ou toute personne qui supervise la réalisation de travaux de réparation, d'installation, de rénovation et de construction
Expéditeur :	Direction des services techniques
Date :	29 avril 2025
Objet :	Diffusion PRO-125 – Contrôle de la qualité de l'environnement interne lors des travaux de construction

Bonjour,

Conformément à la POL-001 et sa procédure associée (PRO-001), la PRO-125 a été adoptée par le *comité de direction* le 22 avril 2025. Elle est disponible sur l'intranet de l'établissement, sous l'onglet *CIUSSS > Documents organisationnels > Politiques, procédures et règlements > Par direction > Direction des services techniques*.

Par son adoption, ce document annule et remplace les politiques, procédures ou règlements en vigueur dans les installations qui composent le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et qui traitent du même sujet.

Ainsi, les documents suivants doivent cesser d'être appliqués au profit du document mentionné en objet :

- DRTI-07_DRT-07-A – Lutte contre l'infection pendant les travaux de construction, de rénovation et d'entretien au CSSS Pointe-de-l'Île;
- SIPP-2013-003 – Politique régissant la prévention des infections lors des travaux d'entretien, de réparation, de démolition, de rénovation et de construction (SLSM).

Pour toutes questions ou commentaires relatifs à la PRO-125, je vous invite à communiquer avec Mme Amal Achouch, chef de service – Réalisation de projets de construction.

